

## Communauté d'Afrique de l'Est – Comores

Par le SE de Tananarive

### Comores – Des ressources en eau limitées avec pour la majorité de la population, des besoins de base restant à satisfaire

La question de l'accès à l'eau potable est fondamentale pour l'Union des Comores dans un contexte de manque de ressources hydriques et d'un faible niveau de développement du système d'adduction en eau potable. Les structures d'assainissement sont quasi inexistantes. Les projets n'ont à jour concerné que l'adduction en eau potable et ont tous été financés par les bailleurs de fonds internationaux.

#### 1. Un taux d'accès à l'eau particulièrement faible et une absence d'infrastructures d'assainissement

**Le taux d'accès à l'eau potable est très faible (estimé à moins de 15%) et l'accès à des dispositifs d'assainissement presque inexistant.** Seules quelques localités disposent d'un accès à l'eau avec des réseaux de distribution. Le reste de la population a accès à des points d'eau aménagés ou à de l'eau de pluie recueillie dans des citernes. L'absence de politique d'assainissement et de traitement des déchets entraîne des conséquences environnementales et sanitaires importantes.

**L'archipel se caractérise par des ressources hydriques particulièrement limitées.** Des puits sur les côtes ont été aménagés mais soulèvent des problématiques en lien avec la forte densité en sel pendant que les solutions de réserves d'eau, individuelles ou collectives, peuvent poser des problèmes sanitaires en raison des maladies hydriques. L'eau est souvent de mauvaise qualité et ne remplit pas les prérequis et les standards de base (déficit de traitement, agents polluants, risque d'hygiène et de contamination de l'eau). Les moyens actuels de collecte d'eau de pluie présentent des risques de qualité : récupération des poussières, prolifération des moustiques et parfois présence de déchets dans les réservoirs.

**L'enjeu principal est de diversifier les accès à une ressource en eau de bonne qualité,** en mobilisant notamment la ressource souterraine et en garantissant une bonne utilisation (traitement) des eaux de pluies stockées. Il est nécessaire d'intervenir sur les moyens de stockage, d'isolement et de conservation de la ressource. En matière de traitement, seule la désinfection semble envisageable à court et moyen terme.

#### 2. Des projets financés avec l'appui des partenaires techniques et financiers, exclusivement sur l'adduction en eau potable

**La Banque africaine de développement (BAD) a financé un programme d'alimentation en eau potable** pour un montant de 10 M€ incluant une étude du cadre institutionnel, organisationnel et financier du secteur. Dans le cadre de ce programme, un plan stratégique à l'horizon de 2030 a été élaboré.

**L'Unicef a réalisé des actions sur le même secteur :** le recueil des eaux de pluie (construction des citernes villageoises), la remise en état du fonctionnement des réseaux suite à des catastrophes naturelles, ainsi que la construction de latrines et la promotion de mesures d'hygiène.

**Le PNUD a octroyé en 2019 un financement de 60 M€ dans le cadre du projet d'approvisionnement Eau résiliente au changement climatique (ER2C).** Le programme devrait s'étendre jusqu'en 2026. Il s'articule autour de trois axes : i) le soutien à la gestion de l'approvisionnement en eau ; ii) la protection de la qualité de l'eau ; iii) la diversification des sources d'approvisionnement en eau. Le programme prévoit de financer la réalisation de forages et la construction de mini barrages, la construction de réseaux d'adduction

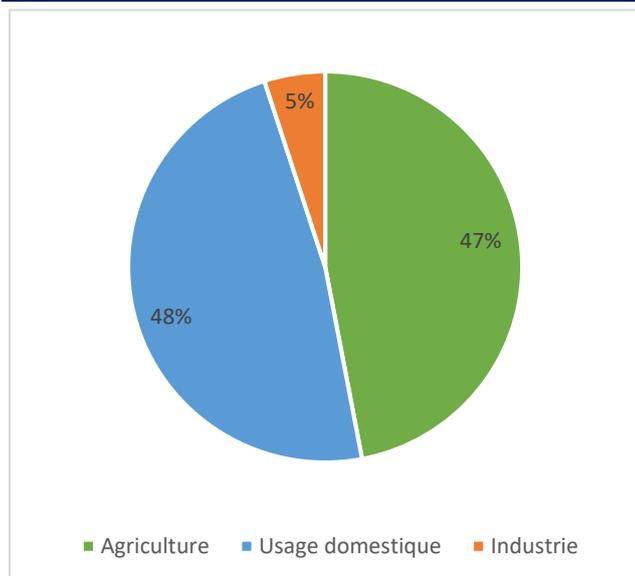
en eau potable, d'unités de potabilisation, de réseaux d'irrigation et de réserves d'eau, ainsi que la mise à disposition d'équipements hydrologique et météorologique.

**L'AFD a octroyé environ 24 M € depuis 2004.** L'Agence intervient actuellement via le Projet de renforcement de la gouvernance du secteur de l'eau aux Comores (PROGEAU). D'un montant de 6,5 M€ et octroyé en 2017, ce programme va s'étendre jusqu'en 2026. Il vise à (i) renforcer l'exercice de tutelle de la direction générale de l'énergie, des mines et de l'eau (DGEME) et des directions déconcentrées (ii) professionnaliser les acteurs locaux de l'eau potable en les responsabilisant et les professionnalisant et (iii) moderniser les services en charge de la gestion des réseaux d'adduction en eau potable.

### 3. [Une présence économique française limitée aux études](#)

Dans le cadre des projets mis en œuvre par l'AFD, **Hydroconseil** a réalisé des études portant sur des projets d'adduction en eau potable, sur du renforcement technique et sur de l'appui organisationnel pour les services publics en charge de l'adduction en eau potable.

Répartition de l'usage de la ressource en eau par secteur aux Comores (Source : FAO, 2017)



Taux d'accès à l'eau potable aux Comores (Source : FAO, 2017)

